

Rencontre Saint Hubert du

sur le territoire du



Date Feuille d'engagement
--

Epreuve du (département) : date- Rendez-vous (lieu)

à retourner, accompagnée de votre règlement et des pièces justificatives à :

Bernard GARRIGUE - 06.17.99.09.09 - bernardgarrigue@sfr.fr

72 Route de Mornant St Andéol le Château 69700 BEAUVALLON

CHASSEUR :

Nom / Prénom :

Si moins de 20 ans, précisez date de naissance : Si chasse accompagnée, précisez le nom du tuteur.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone : Portable :

N° du permis de chasser : E-mail (facultatif) :

Assurance : N° de contrat et compagnie.....

Le Permis de Chasser a été validé (N° de validation et date) pour le département du

CHIEN

Nom : Affixe :

Race : Sexe : Date de naissance : / /

N° Tatouage ou Puce : N° L.O.F :

Le Chien doit être obligatoirement tatoué ou pucé, même s'il n'est pas inscrit au L.O.F

CATEGORIE (Cochez la case correspondant à votre catégorie d'engagement) :

- « **Junior** » en chasse accompagnée (moins de 16 ans au 31/12/2018)
- « **Junior** » avec Chien d'arrêt ou Spaniel (moins de 20 ans à la date du concours)
- « **Chasserresse** » avec Chien d'arrêt ou Spaniel
- « **Chasserresse** » avec Chien trialisant (chien d'arrêt ou spaniel)
- « **Chasseur** » avec Chien d'arrêt.
- « **Chasseur** » avec Chien Spaniel.
- « **Chasseur** » avec Chien d'arrêt Trialisant.
- « **Chasseur** » avec Chien Spaniel Trialisant.
- « **Archer** » avec Chien d'arrêt ou Spaniel

Le montant de l'engagement est calculé par l'organisateur (art. 6), mais il est conseillé de fixer un montant attractif, voire si possible une réduction ou la gratuité pour les juniors et/ou les chasseresses.

Complétez le prix avec la mention :

Chèque de 35 € à l'ordre de "Rencontres St Hubert"

Important : Pour les Catégories "Trialisant", joindre obligatoirement une photocopie du carnet de travail mentionnant la récompense obtenue et indiquez le N° du carnet de travail : (Un chien est dit "trialisant" selon l'art.8 du Règlement des RSH, dès l'instant qu'il a obtenu un Très Bon en field, un BICP 1ère ou 2è cat., en France ou à l'étranger. Si la récompense intervient entre la date de clôture d'inscription et le jour du concours, le concurrent est tenu d'en avvertir l'organisateur.)

Je déclare connaître le règlement des Rencontres Saint Hubert, m'y soumettre sans réserve, et décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale. J'ai bien compris que toute fausse déclaration m'expose aux sanctions du règlement, qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion.

Fait à le

Lu et approuvé - Signature :